



Ferme éolienne d'Availles Thouarsais - Irais

Mesures d'accompagnement et de suivi du parc



Mesures d'accompagnement et de suivi environnemental



Bocage
Pays
Branché

Optimisation de la période de travaux de gros oeuvre (terrassement, raccordement, fondations) du 1^{er} août au 31 mars

Afin de respecter la période de reproduction et de nidification de l'avifaune, et d'éviter l'arrachage de haies pendant cette période, les travaux ont été réalisés entre le 1^{er} août et le 16 décembre 2016.

Cette mesure a été favorable notamment à l'Oedicnème Criard qui niche dans les champs, mais aussi aux autres animaux élevant leurs petits à la belle saison.

Éloignement et préservation des lisières boisées et des haies

L'implantation retenue a permis d'éloigner les éoliennes des lisières arborées et des haies, et de minimiser la coupe de haies (30 m) pour les travaux. Ceci permet également de diminuer le risque de collision pour les chiroptères.

Mesures Agro-Environnementales en faveur de l'Oedicnème Criard

Des mesures agro-environnementales ont été contractualisées avec des agriculteurs du secteur afin de créer des milieux favorables à la nidifications de certaines espèces, notamment l'Oedicnème Criard.

Plantation de haie

150 mètres linéaires de haies d'essences locales ont été plantés par l'association "Bocage Pays Branché" sur un terrain communal suite au chantier, afin de créer de nouveaux biotopes, essentiels aux espèces fréquentant le site.

Cette mesure est bénéfique pour différents groupes faunistiques notamment les insectes, l'avifaune, et les chauve souris.

Suivis d'activité et de mortalité



Des suivis environnementaux sont réalisés durant les 3 ans suivants la mise en service du parc éolien :

- suivis de l'activité des chiroptères à hauteur de nacelle durant 3 ans, afin de caractériser l'activité des chauves-souris aux abords des éoliennes,
- suivis durant 5 ans de l'activité des Vanneaux Huppés et Pluviers Dorés,
- suivis de la mortalité des oiseaux et des chauve-souris durant 3 ans.

Un rapport annuel est transmis à la DREAL qui suit le fonctionnement du parc et l'application des mesures réglementaires.



Mesures d'accompagnement paysager



Conception et intégration paysagère du poste de livraison

Pour une meilleure intégration dans le paysage, le poste de livraison a été paré d'un bardage en bois.

Aire d'accueil et d'information

Un point d'accueil et d'information a été installé au pied de l'éolienne E06, comportant un auvent, un banc, et un panneau d'information. L'objectif est d'informer de manière pédagogique sur l'éolien et sur le parc.

Mesures de suivi acoustique

Campagnes de mesures acoustiques

Deux campagnes de mesures de réception acoustique ont été réalisées du 8 août au 4 septembre 2017, et du 21 février au 6 mars 2018, en 8 points de mesures répartis au niveau des habitations les plus proches, pour les principales directions de vents.

L'objectif était de s'assurer de la conformité acoustique réglementaire du parc éolien.

Ces mesures ont confirmé l'efficacité du léger plan de bridage prévu de nuit pour les éoliennes E01 et E06, pour des vents d'Est pour les vitesses de 6, 7 et 8 m/s.

